



Swiss Life Asset Managers ESG Factsheet

Fondation de placement Swiss Life Actions Global ESG
29 décembre 2023

Sommaire

La démarche ESG de Swiss Life Asset Managers	3
I. Récapitulatif ESG du portefeuille	4
II. Synthèse ESG	6
III. Controverses ESG & normes internationales	10
IV. Exposition à des activités controversées	12
V. Synthèse carbone	13
VI. Synthèse du fonds	15
VII. Annexe	16

Une gestion de conviction

Depuis plus de 160 ans, Swiss Life Asset Managers gère les actifs du groupe Swiss Life et de ses clients institutionnels et privés. Nous suivons une approche d'investissement à long terme, mettant soigneusement en équilibre les passifs d'assurance et les besoins de nos clients tiers. Nous sommes convaincus que la durabilité est déjà un aspect central de la société et de l'économie moderne, et qu'elle le sera encore davantage à l'avenir. En évaluant les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) conjointement à d'autres paramètres financiers et facteurs de risque, nous obtenons des résultats plus durables et améliorons la qualité de nos portefeuilles. Nous pouvons également anticiper les évolutions du marché et ainsi atténuer les menaces et saisir les opportunités d'investissement.

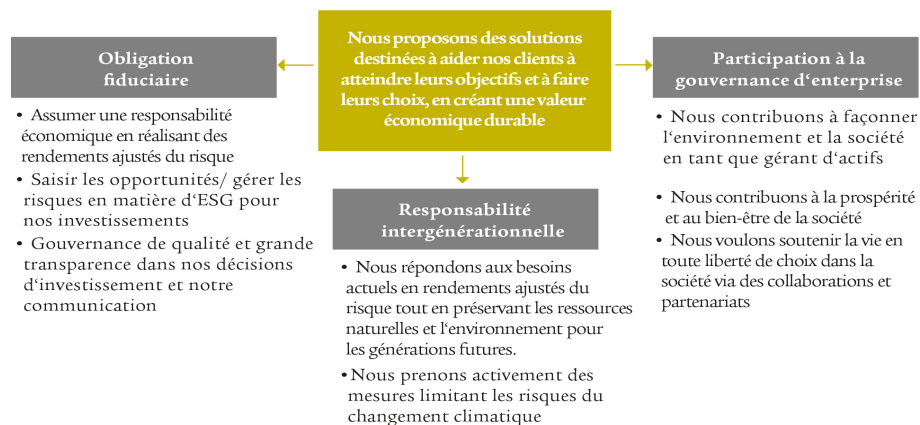
Formaliser nos responsabilités

En vue d'asseoir notre engagement pour l'investissement responsable, nous avons formalisé l'intégration des facteurs ESG à nos processus d'investissement et de gestion des risques. En conséquence, nous opérons dans un cadre défini sur la base des Principes pour l'investissement responsable (PRI). Swiss Life, en sa qualité d'investisseur, et Swiss Life Asset Managers y adhèrent totalement.



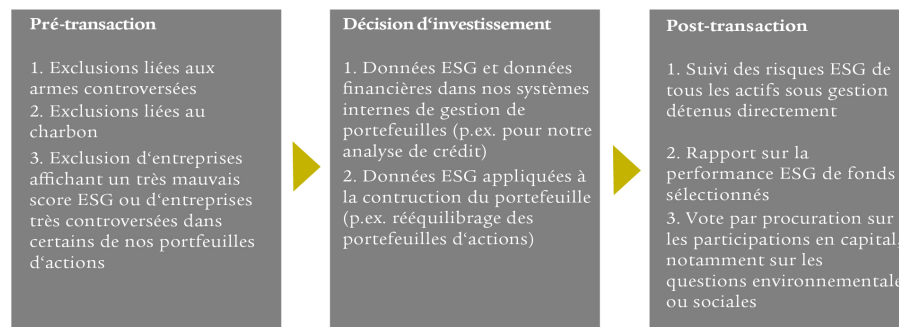
Notre responsabilité de gestionnaire d'actifs

L'objectif premier de Swiss Life Asset Managers est d'accompagner nos clients dans la réalisation de leurs objectifs en générant une valeur économique durable à long terme. Notre démarche d'investissement responsable est ancrée dans nos processus clés, notamment en matière de contrôle des risques, de gestion de portefeuille, de choix d'investissement, et dans toutes les fonctions de supports. Comme décrit dans le diagramme de droite, trois piliers ont été identifiés pour coordonner et aligner la mise en œuvre de l'ESG dans l'ensemble des processus et équipes; «obligation fiduciaire», «responsabilité intergénérationnelle» et «participation à la gouvernance d'entreprise».



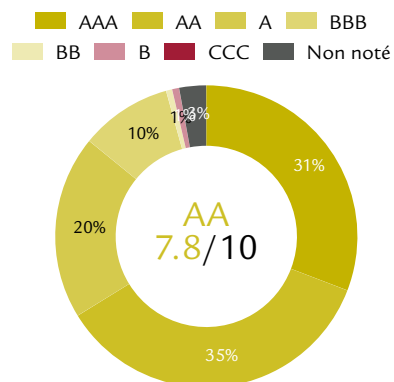
Intégration ESG dans le processus d'investissement en titres

Dans notre gestion des risques, nous allons au-delà des exclusions standard (comme celle du charbon thermique ou des armes controversées) pour protéger nos actifs. Nos décisions d'investissement sont dictées par de nombreuses sources d'information et tiennent compte de critères financiers et ESG. Les considérations ESG sont au centre de notre gestion pour compte de tiers. Nous proposons à nos clients des investissements sur mesure répondant à leurs besoins propres. Parallèlement à nos positions ESG et convictions en la matière, nous pouvons ajouter des exclusions et des convictions définies par nos clients.

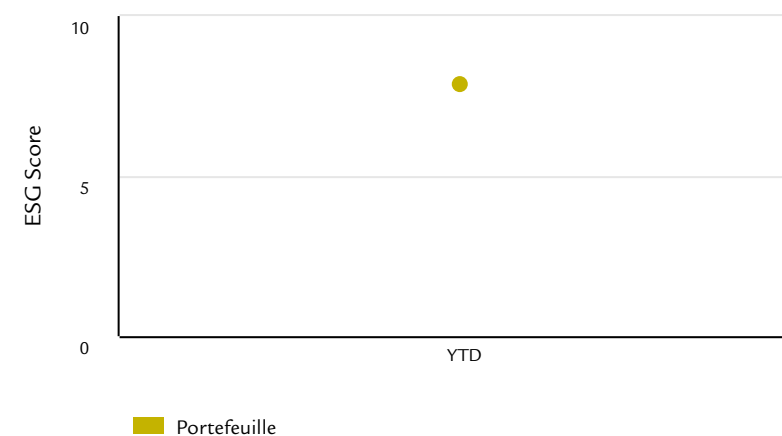


Pour plus d'informations, veuillez vous référer à l'approche de Swiss Life Asset Managers en matière d'investissement responsable: <https://www.swisslife-am.com/fr/home/funds-invest/responsible-investment.html>

Répartition ESG du portefeuille



Score ESG au fil du temps



Score E, S et G

	Portefeuille
Environnement	6.4
Social	5.7
Gouvernance	6.2

«Leaders» et «Laggards» ESG

	Portefeuille
Leaders	68.2%
Laggards	0.8%
Autres	31.0%

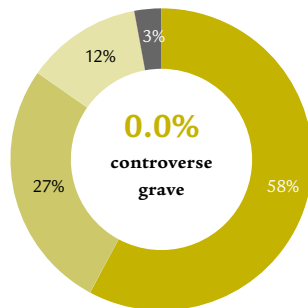
Classification	GICS
Couverture ESG du portefeuille	97.1%

Remarques

Swiss Life Asset Managers suit un cadre d'investissement responsable, qui est aligné sur les Principes pour l'investissement responsable (PRI). Nous utilisons un large éventail d'informations pour prendre des décisions d'investissement, en tenant compte à la fois des facteurs financiers et des facteurs ESG. Les placements en espèces et sur le marché monétaire, les investissements immobiliers et les produits dérivés ne sont pas inclus, ce qui est la principale raison pour laquelle la couverture du portefeuille est inférieure à 100 %.

Exposition aux controverses ESG

Les controverses évaluent les entreprises impliquées dans des incidents pouvant avoir un impact négatif sur les parties prenantes, l'environnement ou les opérations de l'entreprise. Les controverses sont regroupées selon leur gravité et mesurées à partir de la valeur de marché du portefeuille exposé aux entreprises faisant face à une certaine gravité.



■ controverse grave ■ controverse majeure
 ■ controverse modérée ■ absence de controverse
 ■ pas de couverture

5 principales expositions à des activités controversées

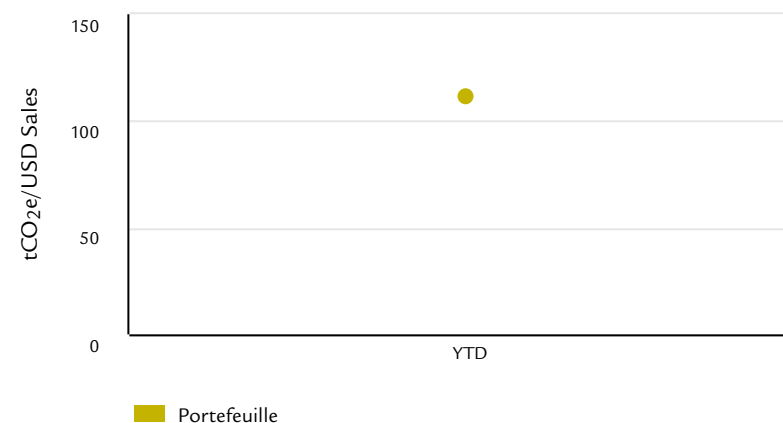
L'exposition à des activités controversées identifie les entreprises engagées dans des activités allant à l'encontre de valeurs éthiques, religieuses ou politiques, comme la production d'alcool, d'armes, de tabac, etc. Swiss Life Asset Managers analyse ses portefeuilles au regard de 10 types d'exposition à ces implications. Les cinq principaux types d'exposition sont décrits ici.

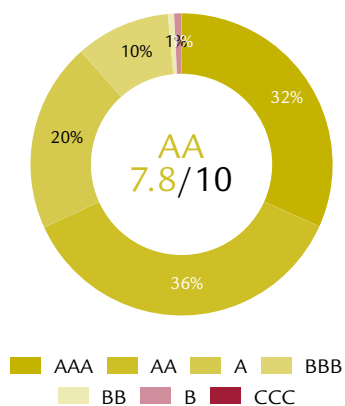
	Poids
Alcool	1.07
Tabac	0.73
Jeux d'argent	0.46
Energie nucléaire	0.39
Divertissement pour adultes	0.00

5 émetteurs les plus polluants

	Nom du titre	Poids	Émissions financées (tCO ₂ e)
1	AIR PRODUCTS AND CHEMICALS, INC.	0.73%	189
2	West Fraser Timber Co. Ltd.	0.60%	161
3	CRH PUBLIC LIMITED COMPANY	0.29%	144
4	OWENS CORNING	0.73%	136
5	REPUBLIC SERVICES, INC.	0.80%	124

Moyenne pondérée de l'intensité carbone (types 1 et 2) Tendance des actifs



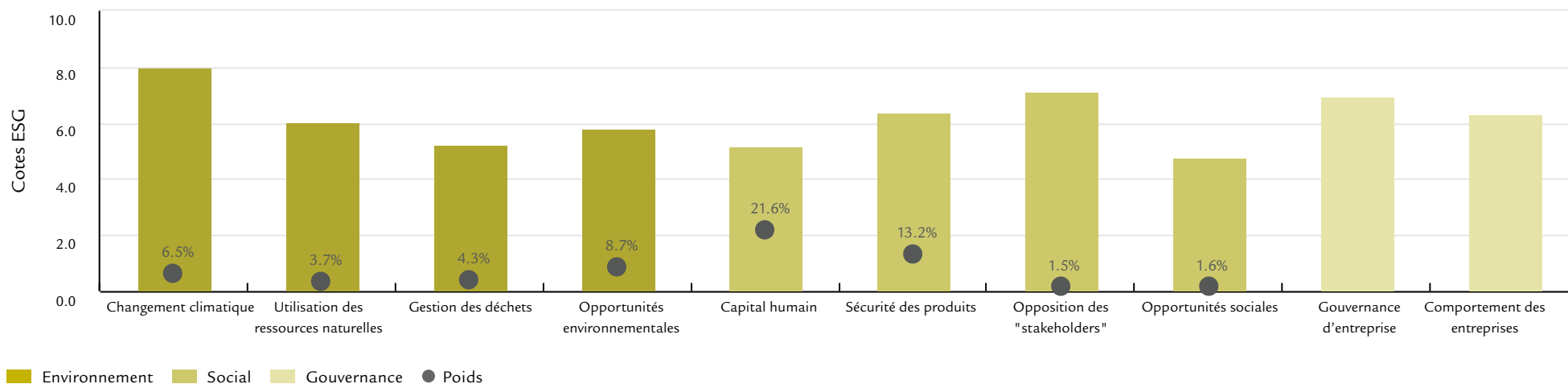


Résumé et notes ESG

Portefeuille

Note globale	7.8
Notes ESG	
Environnement	6.4
Social	5.7
Gouvernance	6.2
Notations ESG	
Couverture ESG	97.1%
Répartition de la couverture ESG	
AAA	31.7%
AA	36.4%
A	20.3%
BBB	10.1%
BB	0.7%
B	0.8%
CCC	-
Total	100.0%

Répartition des scores ESG par thème



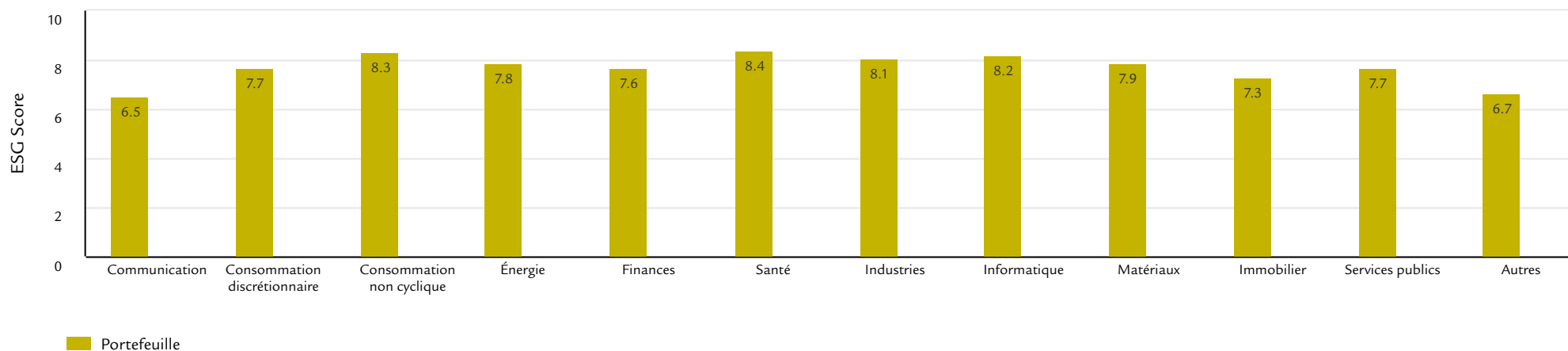
■ Environnement ■ Social ■ Gouvernance ● Poids

Les poids indiqués sur cette page sont normalisés pour refléter le sous-portefeuille des positions de l'entreprise uniquement. Si le portefeuille comprend des titres notés ne relevant pas de l'entreprise, les cotes de poids et de pilier sur cette page peuvent différer de celles indiquées sur la page de résumé précédente.

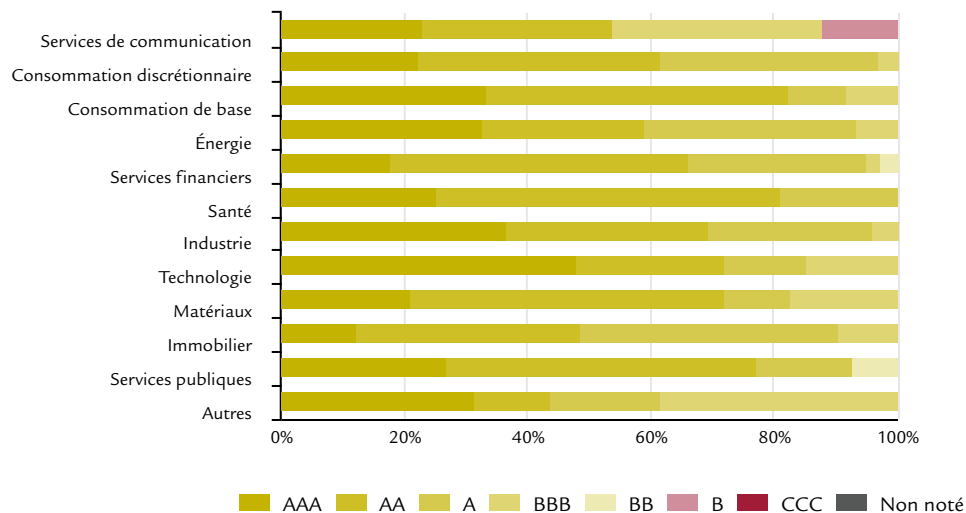
	Note	Poids
Environnement	6.4	23.2%
Changeement climatique	8.0	6.5%
Capital naturel	6.0	3.7%
Gestion des déchets	5.2	4.3%
Opportunités environnementales	5.8	8.7%
Social	5.7	37.9%
Capital humain	5.2	21.6%
Sécurité des produits	6.4	13.2%
Opposition des parties prenantes	7.1	1.5%
Opportunités sociales	4.8	1.6%
Gouvernance	6.2	38.9%
Gouvernance d'entreprise	7.0	
Comportement des entreprises	6.3	

Le modèle de notation ESG amélioré à partir de novembre 2020 stipule que les deux thèmes clés de gouvernance ne sont plus calculés sur la base de la moyenne pondérée des notes des questions clés sous-jacentes à chaque thème. En conséquence de ces changements, les entreprises recevront un poids sur le pilier global de la gouvernance, au lieu des thèmes clés individuels.

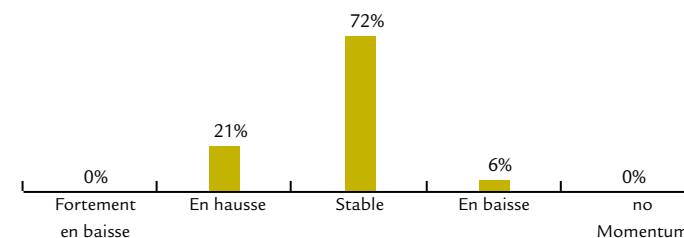
Répartition par secteur



Répartition de la notation au sein des secteurs



Dynamique des notations ESG – Moyenne du portefeuille



Cette donnée indique l'exposition du portefeuille aux titres affichant une tendance de notation ESG en amélioration (positive), et l'exposition du portefeuille présentant une tendance en dégradation (négative) par rapport à la notation ESG précédente, en se basant sur la valeur de marché.

5 meilleures notations ESG

Pos.	Nom du titre	Poids dans le portefeuille	Secteur (GICS)	Notation
1	ADOBE INC.	0.50%	Technologie	AAA
2	Yokogawa Electric Corporation	0.50%	Technologie	AAA
3	SAP SE	0.48%	Technologie	AAA
4	APPLIED MATERIALS, INC.	0.47%	Technologie	AAA
5	VERBUND AG	0.44%	Services publiques	AAA

5 moins bonnes notations ESG

Pos.	Nom du titre	Poids dans le portefeuille	Secteur (GICS)	Notation
1	META PLATFORMS, INC.	0.76%	Services de communication	B
2	eREX Co.,Ltd.	0.40%	Services publiques	BB
3	BERKSHIRE HATHAWAY INC.	0.24%	Services financiers	BB
4	BOOZ ALLEN HAMILTON HOLDING CORPORATION	0.16%	Industrie	BBB
5	EVgo Inc	0.15%	Consommation discrétionnaire	BBB

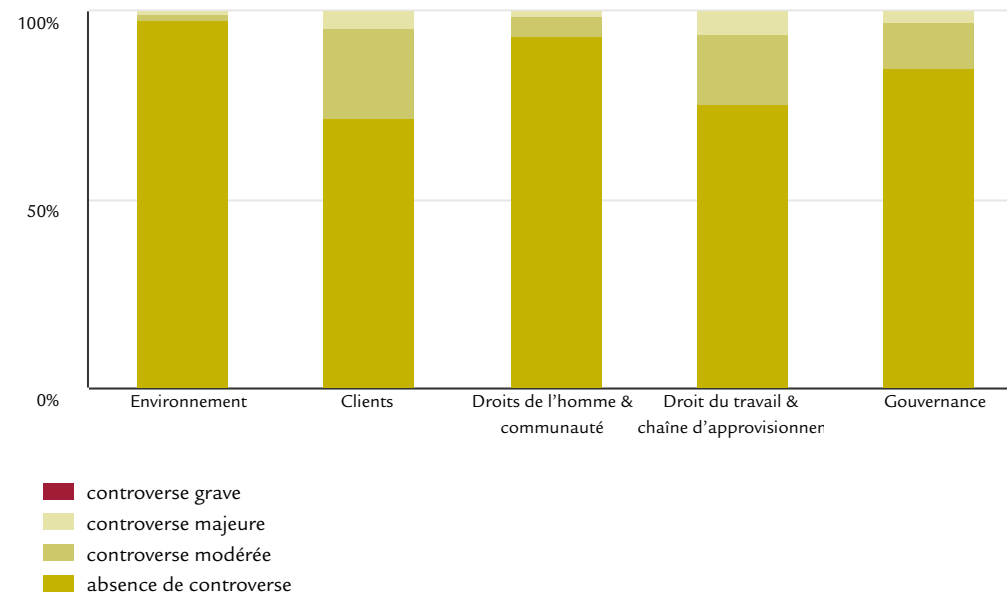
5 positions les plus importantes

Pos.	Nom du titre	Poids dans le portefeuille	Secteur (GICS)	Notation
1	MICROSOFT CORPORATION	3.49%	Technologie	AAA
2	APPLE INC.	3.06%	Technologie	BBB
3	NVIDIA CORPORATION	2.07%	Technologie	AAA
4	ALPHABET INC.	1.76%	Services de communication	BBB
5	AMAZON.COM, INC.	1.27%	Autres	BBB

Exposition aux degrés de controverses

	Poids du portefeuille		
	graves	majeures	modérées
Environnement	-	0.36%	1.47%
Clients	-	4.20%	23.26%
Droits de l'homme & communauté	-	1.00%	5.11%
Droit du travail & chaîne d'approvisionnement	-	5.81%	17.71%
Gouvernance	-	2.53%	11.69%

Intensité des controverses



Positions du portefeuille les plus controversées

Pos.	Nom du titre	Poids du portefeuille	Secteur (GICS)	Environnement	Clients	Droits de l'homme et communauté	Droit du travail et chaîne d'approvisionnement	Gouvernance
1	EXXON MOBIL CORPORATION	0.18%	Énergie	●	●	●	●	●
2	JOHNSON & JOHNSON	0.13%	Santé	●	●	●	●	●
3	3M COMPANY	0.30%	Industrie	●	●	●	●	●
4	UNITEDHEALTH GROUP INCORPORATED	0.76%	Santé	●	●	●	●	●
5	THE PROCTER & GAMBLE COMPANY	0.12%	Consommation de base	●	●	●	●	●
6	META PLATFORMS, INC.	0.76%	Services de communication	●	●	●	●	●
7	Nestle S.A.	0.06%	Consommation de base	●	●	●	●	●
8	APPLE INC.	3.06%	Technologie	●	●	●	●	●
9	TESLA, INC.	0.50%	Consommation discrétionnaire	●	●	●	●	●
10	AMAZON.COM, INC.	1.27%	Autres	●	●	●	●	●

Détail de la conformité d'une entreprise à l'UNGC

Identifiant	Société	Poids	Score	UNGC conformité	Motif
	- non Société -				

Synthèse de la conformité UNGC

✔ Conforme	91.3%
👁 Watchlist	5.9%
✘ Échec	0.0%
⚠ Pas de couverture	2.9%

UNGC Principles

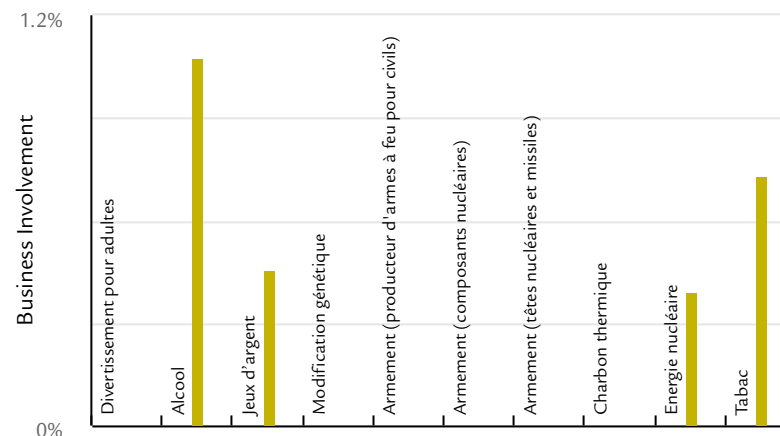
No.	Principe
1	Les entreprises doivent soutenir et respecter la protection des droits de l'homme internationalement proclamés.
2	Les entreprises doivent s'assurer qu'elles ne sont pas complices de violations des droits humains.
3	Les entreprises doivent respecter la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective.
4	Les entreprises doivent soutenir l'élimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire.
5	Les entreprises doivent soutenir l'abolition effective du travail des enfants.
6	Les entreprises doivent soutenir l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.
7	Les entreprises doivent soutenir une approche de précaution face aux défis environnementaux.
8	Les entreprises doivent entreprendre des initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale.
9	Les entreprises doivent encourager le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement
10	Les entreprises doivent lutter contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion et la corruption.

Principales positions impliquées dans des activités controversées

Pos.	Nom du titre	Poids	Secteur (GICS)	Exposition à des entreprises controversées
1	HOST HOTELS & RESORTS, INC.	0.25%	Immobilier	Alcool
2	ALIMENTATION COUCHE-TARD INC.	0.25%	Consommation de base	Tabac
3	TESCO PLC	0.25%	Consommation de base	Alcool, Tabac
4	ARISTOCRAT LEISURE LIMITED	0.24%	Consommation discrétionnaire	Jeux d'argent
5	J SAINSBURY PLC	0.24%	Consommation de base	Alcool

Exposition à des activités controversées

	Poids du portefeuille
Divertissement pour adultes	no exposure
Alcool	1.07%
Jeux d'argent	0.46%
Modification génétique	no exposure
Armement (producteur d'armes à feu pour civils)	no exposure
Armement (composants nucléaires)	no exposure
Armement (têtes nucléaires et missiles)	no exposure
Charbon thermique	no exposure
Energie nucléaire	0.39%
Tabac	0.73%



Exposition à des activités controversées

L'exposition à des activités controversées identifie les entreprises engagées dans des activités allant à l'encontre de valeurs éthiques, religieuses ou politiques, comme la production d'alcool, d'armes, de tabac, etc. Swiss Life Asset Managers analyse ses portefeuilles au regard de 10 types d'exposition décrits ici.

Synthèse carbone

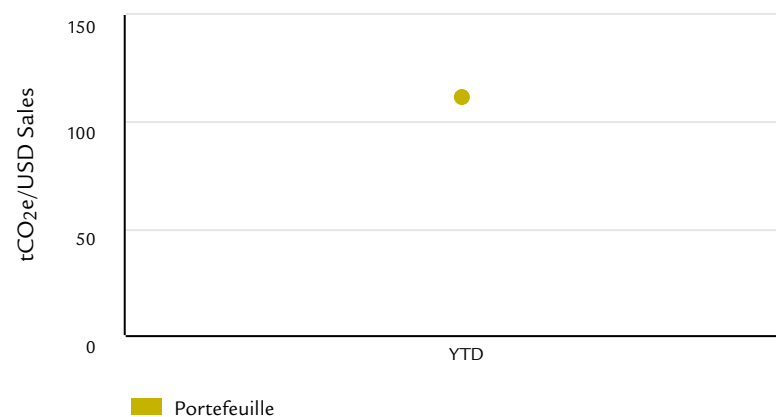
	Couverture	Emissions de carbone en tCO ₂ e			Exposition relative aux émissions en tCO ₂ e/mio a investi	Exposition relative aux émissions a) en tCO ₂ e/mio Ventes b) en tCO ₂ e/mio PIB	
	en poids	Type 1	Type 2	Type 1+2	Empreinte carbone relative	Intensité en carbone	Moyenne pondérée de l'intensité carbone
Portefeuille global	96.64%	1'784	729	2'514	52.1	98.0	111.5
Corporates	96.64%	1'784	729	2'514	52.1	98.0	111.5 ^{a)}
Souverains	-	-	-	-	-	-	- ^{b)}

5 émetteurs les plus polluants

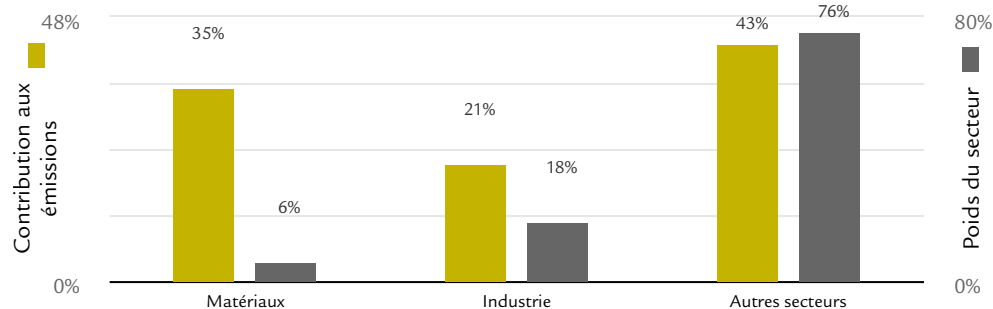
	Nom du titre	Poids du portefeuille	Émissions financées (tCO ₂ e)
1	AIR PRODUCTS AND CHEMICALS, INC.	0.73%	189
2	West Fraser Timber Co. Ltd.	0.60%	161
3	CRH PUBLIC LIMITED COMPANY	0.29%	144
4	OWENS CORNING	0.73%	136
5	REPUBLIC SERVICES, INC.	0.80%	124

Moyenne pondérée de l'intensité carbone (types 1 et 2)

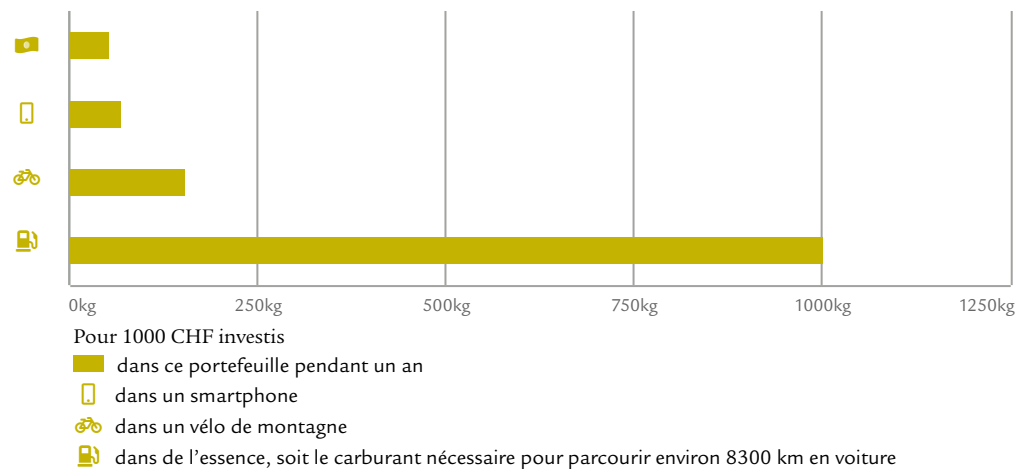
Tendance des actifs



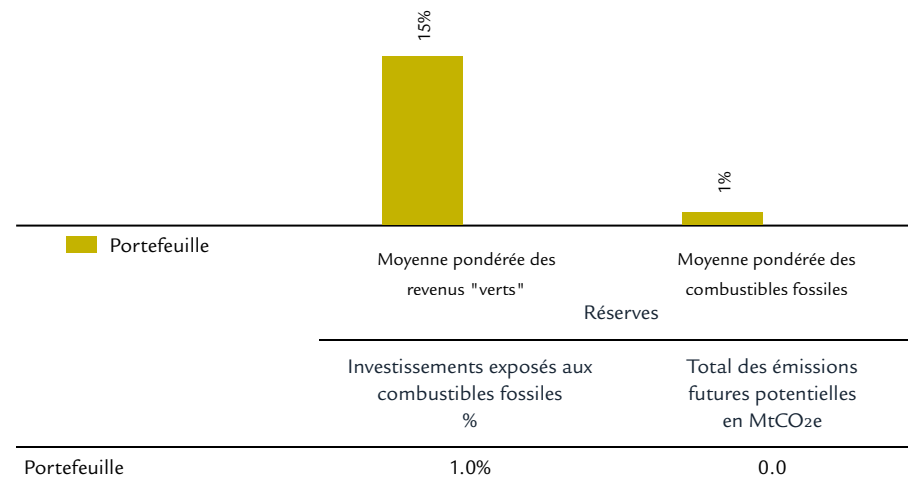
Exposition du portefeuille aux secteurs les plus polluants



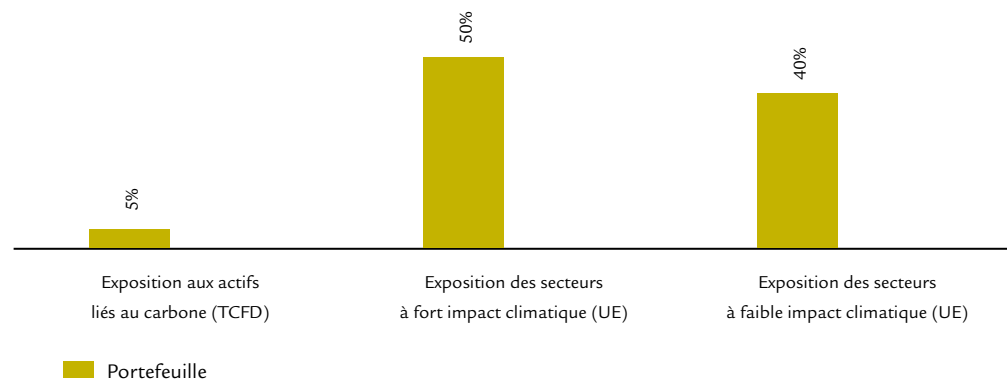
Comparaison avec des exemples concrets (kg de CO_{2e})



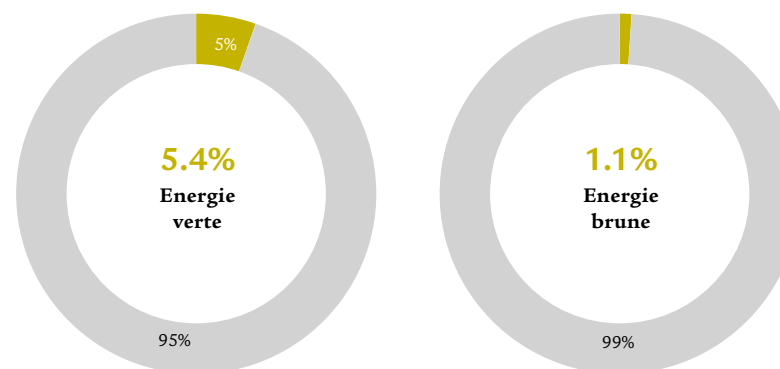
Moyenne pondérée des combustibles fossiles/revenus verts



Exposition aux secteurs affectant le climat



Production d'énergie



Analyse les entreprises productrices d'énergie au sein des portefeuilles au regard de leur capacité de production d'énergie verte et d'énergie brune. La part verte correspond à l'investissement du portefeuille dans des entreprises productrices d'énergie renouvelable. La part brune fait référence aux titres des entreprises produisant de l'énergie non renouvelable.




Aperçu des fonds externes

Fonds	Poids du portefeuille	Performance des fonds ESG		Normes et valeurs		Performance du Fonds carbone	
		Rating	Score	UNGC	BIS	Intensité en carbone	Exposure to Gen. Fossil Fuels
Swiss Life Funds (LUX) - Equity Climate Impact	11.32%	AA	7.3/10	<input checked="" type="checkbox"/>	-%	197.1	0
Swiss Life Funds (LUX) - Equity Environment & Biodiversity Impact	9.80%	AA	7.4/10	<input checked="" type="checkbox"/>	-%	156.3	0
Swiss Life Funds (LUX) - Equity ESG Global	68.19%	AA	8.0/10	<input checked="" type="checkbox"/>	3.2%	-	-
Swiss Life Funds (LUX) - Equity Green Buildings & Infrastructure Impact	10.56%	AA	7.9/10	<input checked="" type="checkbox"/>	1.5%	79.5	-

Statistiques du portefeuille

	Couverture %
Vue globale	
Notation ESG	97.1%
Autres sections	
Pacte mondial des Nations Unies	97.1%
Carbone et climat	96.6%

Métadonnées du portefeuille

 Monnaie	CHF
 Valeur du portefeuille	48'298'440 CHF
 Fournisseur de données	MSCI ESG Research LLC

Notes explicatives

Le présent rapport est établi à partir des données ESG et des données sur le carbone de MSCI ESG Research LLC. La pondération totale rapportée du portefeuille peut varier entre le présent document et la documentation sur le fonds fournie par Swiss Life Asset Managers en raison de différences dans les paramètres relatifs aux données MSCI sur l'ESG. Par exemple, les positions en liquidités sont exclues, car aucune performance ESG n'est mesurée, conformément aux standards MSCI Research ESG. Par ailleurs, les instruments du marché monétaire, les dérivés, les hypothèques, les investissements en immobilier et en infrastructures sont exclus des données ESG. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site web : <https://www.swisslife-am.com/fr/home/funds-invest/responsible-investment.html>

Glossaire

Paramètre	Description
<i>MSCI ESG Rating (Notation MSCI ESG)</i>	La notation MSCI ESG au niveau du portefeuille est conçue pour aider les clients à comprendre la résilience d'un fonds face aux risques et opportunités ESG à long terme. La notation MSCI ESG au niveau du portefeuille regroupe les scores ESG ajustés en fonction du secteur ou en fonction du gouvernement, pour toutes les positions sous-jacentes du portefeuille, afin de fournir aux clients une indication de la qualité ESG moyenne au niveau du fonds. La notation est fournie sur une échelle de 0 à 10, 0 et 10 étant respectivement les notations les plus basses et les plus élevées possibles du fonds.
<i>Répartition ESG du portefeuille</i>	Le graphique présente la répartition relative des titres du portefeuille en fonction des notations ESG MSCI des titres (selon la pondération).
<i>Répartition ESG de l'indice de référence</i>	Le graphique présente la répartition relative des titres de l'indice de référence en fonction des notations ESG MSCI des titres (selon la pondération).
<i>Score ESG au fil du temps</i>	Le graphique présente l'évolution globale du score ESG du portefeuille au fil du temps. Pour les années complètes, la valeur prise en compte est celle au 31 décembre. Pour l'année en cours, la valeur depuis le début de l'année est prise en compte.
<i>Scores E, S et G</i>	<i>Environnement</i> Le score environnemental d'un portefeuille mesure la gestion des titres et l'exposition aux opportunités et risques environnementaux clés. <i>Social</i> Le score social d'un portefeuille mesure la gestion des titres et l'exposition aux opportunités et risques sociaux clés. <i>Gouvernance</i> Le score en matière de gouvernance d'un portefeuille mesure la gestion des titres et l'exposition aux risques et opportunités clés sur le plan de la gouvernance.
<i>« Leaders » et « laggards » ESG</i>	Nous entendons par « leader » ESG le pourcentage de la valeur de marché d'un portefeuille affichant une notation ESG de rang AAA ou AA (best in class par rapport à ses pairs). Nous entendons par retardataire ESG le pourcentage de la valeur de marché d'un portefeuille affichant une notation ESG de B ou CCC (worst in class par rapport à ses pairs). Seuls les titres disposant d'une notation ESG MSCI sont pris en compte.
<i>Couverture du portefeuille ESG</i>	Les chiffres fournis s'entendent comme pourcentage de la valeur de marché des titres d'un portefeuille ayant pu être notées à l'aide des données MSCI ESG Research.
<i>Couverture d'indice de référence ESG</i>	Les chiffres fournis s'entendent comme pourcentage de la valeur de marché des éléments constitutifs d'un indice de référence qui ont pu être notés à l'aide des données MSCI ESG Research.

Paramètre	Description
<i>Exposition aux controverses ESG</i>	Les controverses ESG évaluent l'impact des activités et/ou produits et prestations de services des entreprises qui enfreignent prétendument les législations et réglementations nationales et internationales et/ou les normes internationales communément acceptées. Le résultat de l'évaluation se décline entre les catégories suivantes : controverse grave, controverse majeure, controverse modérée ou absence de controverse.
<i>5 principales implications des opérateurs économiques</i>	L'implication des opérateurs économiques identifie les entreprises impliquées dans des activités allant à l'encontre de valeurs éthiques, religieuses ou politiques, comme la production d'alcool, d'armes, de tabac, etc. Swiss Life Asset Managers analyse ses portefeuilles au regard de 10 types d'exposition aux implications des opérateurs économiques.
<i>ICP du label ISR</i>	Swiss Life Asset Managers a défini six ICP (Indicateurs Clés de Performance) que nos fonds ISR doivent surveiller. Veuillez vous reporter au chapitre V. ICP du label ISR pour plus d'informations.
<i>5 émetteurs les plus polluants</i>	Ce tableau présente les entreprises/titres du portefeuille émettant le plus de carbone. La base de la mesure est l'émission financée par les titres du portefeuille. Les émissions financées désignent les émissions de gaz à effet de serre générées par l'investissement dans un actif financier.
<i>Moyenne pondérée de l'intensité carbone (types 1 et 2)</i>	La moyenne pondérée du portefeuille du dernier rapport ou de la dernière évaluation en date des émissions de gaz à effet de serre de type 1 et 2 de chaque entreprise, normalisées par ventes en USD. Type 1 : comprend les émissions directes de sources détenues ou contrôlées par l'émetteur. Type 2 : comprend les émissions indirectes issues de la production d'électricité achetée, de vapeur, de chauffage et de refroidissement consommés par l'entreprise établissant le rapport et décrit le mix énergétique de l'émetteur
<i>Détail du score ESG – Piliers et notations</i>	<i>Piliers et notation</i> Indique la répartition des titres du portefeuille et de l'indice de référence dans les différentes catégories de notation. Le tableau comprend également les valeurs des piliers respectifs (E, S, G). <i>Thèmes</i> Indique la répartition des titres du portefeuille et de l'indice de référence par thème ESG. <i>Secteurs</i> Indique les scores ESG globaux dans les différents secteurs par rapport à l'indice de référence.
<i>Répartition de la notation au sein des secteurs</i>	Indique la répartition des titres du portefeuille dans le score MSCI respectif pour les différents secteurs.
<i>Dynamique de notation ESG – Moyenne du portefeuille</i>	Cette donnée indique l'exposition du portefeuille aux titres affichant une tendance de notation ESG en amélioration (positive), et l'exposition du portefeuille présentant une tendance en dégradation (négative) par rapport à la notation ESG précédente, en se basant sur la valeur de marché.

Glossaire

Paramètre	Description
<i>5 meilleures notations ESG</i>	Indique les cinq titres affichant le meilleur score ESG au sein du portefeuille, y compris leur pondération (basée sur la valeur de marché, actifs non notés compris)
<i>5 moins bonnes notations ESG</i>	Indique les cinq titres affichant le moins bon score ESG au sein du portefeuille, y compris leur pondération (basée sur la valeur de marché, actifs non notés compris)
<i>5 positions les plus importantes</i>	Indique les cinq titres ayant la plus importante pondération au sein du portefeuille, y compris leur score ESG (basée sur la valeur de marché, actifs non notés compris)
<i>Controverses</i>	Les controverses évaluent l'impact des activités et/ou produits et prestations de services des entreprises qui enfreignent prétendument les législations et réglementations nationales et internationales et/ou aux normes internationales communément acceptées. L'évaluation repose sur le degré de gravité : controverses graves, controverses matérielles, controverses modérées, absence de controverse.
<i>Exposition à l'étendue de controverse</i>	Indique au moyen d'un tableau la part des titres selon la pondération dans le portefeuille faisant l'objet de controverses selon les indicateurs MSCI sur l'ESG.
<i>Controverses ESG (graphique)</i>	Indique dans une représentation visuelle la part des titres selon la pondération dans le portefeuille faisant l'objet de controverses selon les indicateurs MSCI sur l'ESG.
<i>Positions du portefeuille les plus controversées</i>	Indique les 10 titres les plus controversés dans le portefeuille. La classification repose sur la somme des scores de controverse de chaque entreprise.
<i>UNGC</i>	Le Pacte mondial de l'ONU (UN Global Compact, UNGC) est la plus importante initiative mondiale en termes de responsabilité sociale (ou sociétale) des entreprises, regroupant 13 000 sociétés et autres parties prenantes issues de 170 pays, et poursuivant deux objectifs : « Inscrire les 10 principes dans les activités des entreprises du monde entier » et « Stimuler les actions en appui aux objectifs plus larges de l'ONU », comme les Objectifs du millénaire pour le développement et les Objectifs de développement durable.
<i>Principes UNGC</i>	Le Pacte mondial de l'ONU a défini dix principes dont les participants doivent tenir compte dans leur pratique commerciale et à partir desquels chaque titre du portefeuille est évalué.
<i>Détail de la conformité d'une entreprise à l'UNGC</i>	Indique la liste des titres du portefeuille échouant au test de conformité de l'UNGC, et énonce quel principe n'a pas été respecté.
<i>Synthèse de la conformité UNGC</i>	Indique les statistiques de vérification UNGC et les chiffres clés du portefeuille. Les investissements sont classés et catégorisés comme validés, sur liste de surveillance, en échec ou non couverts par l'analyse. Les investissements reposent sur leur valeur de marché dans le portefeuille.

Paramètre	Description
<i>Exposition à des activités controversées</i>	L'exposition à des activités controversées identifie les entreprises engagées dans des activités allant à l'encontre de valeurs éthiques, religieuses ou politiques, comme la production d'alcool, d'armes, de tabac, etc. Actuellement, MSCI propose plus de 50 activités de ce type. Swiss Life Asset Managers se concentre sur l'examen de 10 d'entre elles : <ul style="list-style-type: none"> • Divertissement pour adultes • Alcool • Jeux d'argent • Manipulation génétique • Défense et armes – Armes à feu civiles • Défense et armes – Armes nucléaires – Composants nucléaires • Défense et armes – Armes nucléaires – Ogives et missiles nucléaires • Carbone et énergie fossile – Energie fossile – Charbon • Energie nucléaire • Tabac La participation des entreprises est mesurée en pourcentage des recettes provenant de ces activités. Conformément à notre politique, nous avons mis en place un seuil de 5 % des revenus générés dans les entreprises controversées (exception : le seuil du charbon thermique est de 10 %).
<i>Principales positions impliquées dans des activités controversées</i>	Le tableau présente les cinq principaux titres du portefeuille exposés à des activités controversées dans au moins l'un des 10 types d'activités suivis par Swiss Life Asset Managers.
<i>Exposition à des activités controversées</i>	L'exposition à des activités controversées identifie les entreprises engagées dans des activités allant à l'encontre de valeurs éthiques, religieuses ou politiques, comme la production d'alcool, d'armes, de tabac, etc. Swiss Life Asset Managers analyse ses portefeuilles au regard de 10 types d'exposition aux implications. Pour la participation des entreprises, il existe une tolérance de 5 % (exception : le seuil du charbon thermique est de 10 %). Le tableau présente les pondérations du portefeuille dans les activités d'implication des opérateurs économiques analysées par MSCI ESG Research.

Glossaire

Paramètre	Description
<i>A propos d'ISR</i>	<p>Le label ISR est un outil de sélection d'investissements durables et responsables. Créé par le Ministère français de l'Economie et des Finances, l'objectif de ce label est d'améliorer la visibilité des produits ISR auprès des investisseurs en France comme en Europe. L'investissement ISR vise à concilier performance économique, impact social et environnemental en finançant des entreprises contribuant au développement durable dans tous les secteurs de l'économie. Le label ISR, délivré au terme d'un processus strict de labellisation conduit par des organismes indépendants, est une marque unique pour les investisseurs désireux de contribuer à une économie plus durable.</p> <p>En vue d'obtenir le label ISR, le fonds doit remplir un ensemble de critères déclinés en six thèmes définis par ordre.</p> <ul style="list-style-type: none"> • les objectifs généraux (financiers et ESG) du fonds – cela comprend la vérification de leur définition et de la description claires pour les investisseurs, et de leur prise en compte dans l'élaboration de la politique d'investissement ; • la méthodologie d'analyse et de notation des critères ESG utilisée par les entreprises dans lesquelles le fonds investit ; • la prise en compte des critères ESG dans la construction et la vie du portefeuille ; • la politique d'engagement ESG (dialogue et vote) avec les entreprises dans lesquelles le fonds investit ; • la transparence de la gestion du fonds ; • la mesure des impacts positifs de la gestion ESG sur le développement d'une économie durable
<i>Performance environnementale – Intensité des émissions de carbone</i>	Ce graphique reflète le dernier rapport ou la dernière évaluation en date des émissions de gaz à effet de serre de type 1 et 2 de l'entreprise, normalisées par ventes en USD, ce qui permet de comparer des entreprises de tailles différentes.
<i>Emissions de carbone au fil du temps</i>	Ce graphique présente l'évolution du portefeuille en termes d'impact environnemental et de réduction des émissions de CO ₂ .
<i>Droits de l'Homme</i>	Ce facteur indique si l'entreprise se conforme aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les résultats possibles sont Echec, Liste de surveillance ou Validé (Fail, Watch List, Pass). Veuillez consulter le document méthodologique « ESG Controversies and Global Norms » (Controverses ESG et normes globales) pour des informations détaillées.
<i>Performance sociale – Droit du travail</i>	Droit du travail : ce pilier de l'ESG représente une évaluation des controverses (le cas échéant) en lien avec le personnel d'une entreprise et sa chaîne d'approvisionnement. Parmi les facteurs déterminants dans cette évaluation figurent l'implication de l'entreprise dans des controverses liées à la relation main-d'œuvre/direction, la santé et la sécurité du personnel, la négociation collective et les syndicats, la discrimination et la diversité du personnel, ainsi que la gestion des normes de relations avec les employés dans la chaîne d'approvisionnement.

Paramètre	Description
<i>Performance sociale – Conventions collectives</i>	Conventions collectives : cette donnée indique s'il existe ou non la preuve qu'une certaine partie de l'effectif de l'entreprise est représentée au travers d'accords de négociation collective.
<i>Performance en matière de gouvernance – Indépendance du conseil d'administration</i>	Indépendance du conseil d'administration : le pourcentage de membres du conseil d'administration répondant aux critères désignés en matière d'indépendance. Dans le cas des entreprises répondant à une structure duale, le calcul tient compte uniquement des membres du conseil de surveillance.
<i>Performance en matière de gouvernance – Femmes occupant des postes de direction</i>	Femmes occupant des postes de direction : le pourcentage de femmes occupant des postes de direction. Dans le cas des entreprises répondant à une structure duale, le calcul tient compte uniquement des membres du conseil de surveillance.
<i>Synthèse sur le carbone</i>	<p>Les émissions de carbone étudient les émissions de gaz à effet de serre produites par les titres du portefeuille et leur impact sur le climat, exprimé en équivalent dioxyde de carbone.</p> <p>Les émissions de carbone sont classées en trois catégories :</p> <p>Type 1 : comprend les émissions directes de sources détenues ou contrôlées par l'émetteur</p> <p>Type 2 : comprend les émissions indirectes issues de la production d'électricité achetée, de vapeur, de chauffage et de refroidissement consommées par l'entreprise établissant le rapport et décrit le mix énergétique de l'émetteur</p> <p>Type 3 : émissions résultant d'actifs non détenus ou contrôlés par les émetteurs du portefeuille, mais affectant directement sa chaîne de valeur. Les émissions de type 3 comprennent toutes les sources hors des limites des types 1 et 2 d'une organisation. Dans cet examen, les types 1 et 2 sont pris en compte. Le résultat est également désigné par le terme d'empreinte carbone.</p> <p>Les émissions relatives sont pondérées par million d'USD investi dans le portefeuille.</p>
<i>Intensité carbone</i>	L'intensité carbone désigne le taux d'émissions d'un portefeuille donné par rapport à l'intensité d'une activité spécifique. Elle reflète une mesure normalisée de la contribution d'un portefeuille au changement climatique, permettant d'établir des comparaisons avec un indice de référence, entre plusieurs portefeuilles et sur une période, indépendamment de la taille du portefeuille. (Dans notre secteur, nous utilisons les émissions de carbone par million USD de ventes).
<i>Moyenne pondérée de l'intensité carbone (types 1 et 2)</i>	La moyenne pondérée du portefeuille du dernier rapport ou de la dernière évaluation en date des émissions de gaz à effet de serre de type 1 et 2 de chaque entreprise, normalisées par ventes en USD.
<i>5 émetteurs les plus polluants</i>	Indique les entreprises/participations du portefeuille émettant le plus de carbone. La base de la mesure est l'émission financée par les titres du portefeuille. Les émissions financées désignent les émissions de gaz à effet de serre générées par la détention d'un actif financier.

Glossaire

Paramètre	Description
<i>Exposition du portefeuille aux secteurs les plus polluants</i>	Indique l'exposition du portefeuille aux trois secteurs les plus polluants sur la base des émissions de carbone des titres du portefeuille. Ce graphique montre la contribution du secteur aux émissions ainsi que son poids dans le portefeuille.
<i>Comparaison avec des exemples de la vie quotidienne</i>	Illustration présentant les émissions de CO ₂ du portefeuille rapportées à des exemples de la vie quotidienne.
<i>Moyenne pondérée des combustibles fossiles/ revenus verts</i>	<p>Revenus des combustibles fossiles Ce terme désigne la moyenne pondérée de l'exposition des revenus à l'extraction thermique du charbon, à l'extraction de gaz et de pétrole non conventionnelle et conventionnelle ainsi que les revenus de la production d'électricité à partir du charbon thermique.</p> <p>Revenu vert Ce terme désigne la moyenne pondérée de l'exposition des revenus aux énergies alternatives, l'efficacité énergétique, les bâtiments durables, la prévention de la pollution et la gestion durable des ressources hydriques.</p>
<i>TCFD</i>	Le Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (Task Force on Climate-related Financial Disclosures, TCFD) a pour objectif d'améliorer la transparence et de développer la publication volontaire d'informations cohérentes sur les risques financiers liés au climat qui seront utilisées par les entreprises en vue de fournir des informations aux investisseurs, prêteurs, assureurs et autres parties prenantes.
<i>Exposition aux secteurs affectant le climat</i>	<p>Exposition aux actifs liés au carbone La TCFD a proposé de définir les actifs liés au carbone comme ceux associés aux secteurs de l'énergie et des services publics, sous la classification Global Industry Classification Standard, excluant les services publics de l'eau et les producteurs indépendants d'énergie et d'électricité renouvelable.</p> <p>Exposition aux secteurs à fort et à faible impact sur le climat (UE) Il s'agit d'indicateurs proposés dans le rapport final du Groupe d'experts techniques du financement durable de l'UE portant sur les références climatiques et les publications ESG (EU Technical Expert Group on climate benchmarks and ESG disclosures) publié en septembre 2019 et fondé sur la nomenclature NACE. Le groupe d'experts fournit une classification des secteurs à fort et à faible impact conformément à la nomenclature européenne NACE des activités économiques.</p>

Paramètre	Description
<i>Production d'énergie</i>	<p>Un monde décarboné doit à la fois traiter l'aspect demande (par exemple les services publics ayant recours aux énergies fossiles) et l'aspect offre (c'est-à-dire les réserves d'énergie fossile) des futures émissions. Concernant les services publics, il est important de savoir si l'énergie produite et la production future proviennent de sources renouvelables (vertes) ou fossiles (brunes). S'agissant d'entreprises propriétaires de réserves d'énergies fossiles, les futures émissions potentielles de gaz à effet de serre pourraient indiquer un risque de « stranded assets » (actif bloqué).</p> <p>Production d'énergie – Part verte de la capacité installée L'exposition du fonds aux revenus verts désigne la moyenne pondérée du pourcentage de revenu de chaque émetteur généré par les biens et services, y compris les énergies alternatives, l'efficacité énergétique, les bâtiments durables, la prévention de la pollution et la gestion durable des ressources hydriques.</p> <p>Production d'énergie – Part brune de la capacité installée L'exposition du fonds aux revenus bruns désigne la moyenne pondérée du pourcentage de revenu de chaque émetteur généré par l'extraction de charbon thermique, l'extraction conventionnelle ou non conventionnelle de pétrole et de gaz, le raffinement de pétrole, ainsi que les revenus provenant de la production d'énergie à base de charbon thermique ou de gaz naturel.</p>
<i>Aperçu des fonds externes</i>	Indique la liste des fonds externes détenus dans le portefeuille, y compris leur notation et scores ESG principaux.
<i>Statistiques du portefeuille</i>	Indique les couvertures et la base de calcul de certaines sections du portefeuille.
<i>Statistiques de l'indice de référence</i>	Indique la base de calcul et les couvertures de certaines sections de l'indice de référence ou de l'univers.
<i>Métadonnées du portefeuille</i>	Indique les informations clés du portefeuille et le fournisseur de données utilisé.

Sources

CSSP Data definitions – Carbon Transition Analysis
 ISR Label www.lelabelisr.fr
 MSCI ESG Fund Ratings Summary
 MSCI <https://www.msci.com/esg-ratings>
 MSCI <https://www.msci.com/research/esg-research>
 Task force on Climate-related Financial Disclosure (TCFD); <https://www.fsb-tcfid.org/>
 UNGC <https://www.unglobalcompact.org/>
 your SRI ESG Report Glossary; www.yoursri.com/terms

Clause de non-responsabilité

Le présent document a été préparé par une entité légale de la division Swiss Life Asset Managers (ci-après «Swiss Life Asset Managers»). Le présent document est uniquement destiné à des fins de marketing et d'information et fournit des informations concernant les aspects ESG, y compris mais sans s'y limiter, les notations ESG, les scores ESG, les mesures en matière de carbone et l'exposition aux controverses (ci-après dénommés «Aspects ESG»).

Bien que les fournisseurs d'informations de Swiss Life Asset Managers, y compris mais sans s'y limiter, MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les «parties ESG»), obtiennent des informations (les «informations») de sources qu'ils considèrent comme fiables, aucune des parties ESG ne garantit l'originalité, la précision et/ou l'exhaustivité de l'ensemble des données contenues dans le présent document; les parties ESG déclinent expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris celles de qualité marchande et de convenance à une fin particulière. Les informations peuvent uniquement être utilisées à des fins internes, elles ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent servir de base ou de composant à des instruments, produits ou indices financiers. En outre, aucune des informations ne peut en soi être utilisée pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou à quel moment les acheter ou les vendre. Aucune des parties ESG n'est responsable des erreurs ou omissions en rapport avec les données contenues dans le présent document, ni des dommages directs, indirects, spéciaux, moraux, conséquents ou autres (y compris le manque à gagner), même si elle est informée que de tels dommages peuvent survenir.

Certaines informations contenues dans le présent document proviennent de tiers. Ni Swiss Life Asset Managers ni aucune entité appartenant à Swiss Life ou une tout autre personne (notamment les administrateurs des entités mentionnées, leurs collaborateurs, agents et/ou actionnaires) ne se porte garante de l'exactitude ou de l'exhaustivité de ces informations. Aucun engagement ni aucune déclaration ou garantie – explicite ou implicite – n'est donné(e) aux destinataires du présent document quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité (ou autre) de ce dernier ou quant au caractère raisonnable de toute hypothèse qu'il contient.

Le présent document n'a été ni enregistré ni approuvé par une Autorité de surveillance de quelque juridiction que ce soit. Aucun organisme de réglementation n'a confirmé l'exactitude ou la pertinence des informations contenues dans le présent document.

Le présent document a été rédigé avec le plus grand soin, et en toute bonne foi. Nous ne nous portons toutefois aucunement garants de son contenu et de son exhaustivité et déclinons toute responsabilité en cas de pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ses informations. La présente publication ne constitue pas une sollicitation ou une recommandation d'achat ou de vente d'instruments d'investissement et ne doit pas être considérée comme un conseil ou une recommandation en matière d'investissement ; elle sert uniquement à fournir des informations.

Les informations contenant des informations historiques ou des données ou analyses concernant le développement futur d'aspects ESG ne sont pas ni des indications ni des garanties à l'égard de développements, analyses, prévisions ou prédictions futurs. Les informations passées sur les aspects ESG ne garantissent pas les résultats futurs ou le développement futur de tout aspect ESG. En aucun cas, elles ne constituent une garantie quant à un développement positif futur d'aspects ESG.

La valeur des investissements et les rendements qu'ils génèrent peuvent aussi bien baisser qu'augmenter et ne sont pas garantis. Il est possible qu'un investisseur ne récupère pas la totalité du montant initialement investi. Les performances

passées ne sont pas un indicateur des performances actuelles ou futures.

Le cercle des investisseurs des groupes de placement est limité aux institutions des 2e et 3e piliers et aux autres institutions exonérées d'impôt domiciliées en Suisse créées dans le cadre d'une prévoyance professionnelle; les personnes qui gèrent des placements collectifs pour ces institutions sont soumises à l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers et effectuent exclusivement des investissements pour ces institutions auprès de la fondation. Tous les documents relatifs au groupe d'investissement qui constituent la base juridique de toute décision de placement peuvent être obtenus gratuitement auprès de la Fondation de placement Swiss Life, Swiss Life SA, Case postale, 8022 Zurich, tél. 043 547 71 11.

«Swiss Life Asset Managers» est la marque utilisée pour les activités de gestion d'actifs du groupe Swiss Life. Vous trouverez de plus amples informations sur le site www.swisslife-am.com. Source : Swiss Life Asset Managers. Tous droits réservés.